

**2014/6212 - Attribution de subventions de fonctionnement d'un montant global de 1 800 euros à des associations étudiantes pour l'organisation de divers projets et manifestations.** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 13/01/2014, p. 0088)

Rapporteur : M. ARRUE Jean-François

(Adopté.)